Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

INFORMATIQUE

ÉVALUATION LOCALE DE LA COMPÉTENCE C6 : COLLABORER

SESSION 2026

Durée : 2 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
INFORMATIQUE	3 (INDICATIF, SOUS RÉSERVE DES MCC DE L'ÉTABLISSEMENT)

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : NOVALYS MOBILITÉS, ÉQUIPE PRODUIT, LYON

Vous rejoignez l'équipe informatique de Novalys Mobilités, entreprise qui développe des services numériques de mobilité pour des collectivités. L'équipe doit livrer une première version d'un portail de signalement d'incidents voyageurs. Le projet associe développement logiciel, expérience utilisateur, exploitation, relation client et référent protection des données.

Important : le programme national du BUT Informatique définit la compétence C6 et ses apprentissages critiques, mais ne fixe pas d'épreuve écrite nationale unique, de durée ni de coefficient pour « C6 : Collaborer ». Le présent sujet propose une modalité d'évaluation locale. Les modalités applicables sont celles des MCC de l'établissement concerné.

Le travail attendu porte sur l'analyse d'une situation d'équipe, la répartition des rôles et des activités, la communication professionnelle, le suivi de projet, la veille et la prévention des risques humains et organisationnels. Toutes les données nécessaires figurent dans le sujet et les documents DT 1 à DT 3. Répondez dans les documents DR 1 et DR 2 et justifiez vos choix.

PARTIE 1 : Analyse de la situation et du cadre de travail (5 points)

Comprendre l'écosystème, les parties prenantes et les contraintes

À partir de la mise en situation et des documents DT 1 et DT 2, analysez l'organisation du projet et les contraintes à prendre en compte. La version initiale est attendue dans six semaines. Le portail recueille des signalements pouvant contenir des données personnelles, notamment une adresse électronique et la localisation d'un incident.

Parties prenantes et responsabilités initialement identifiées

Partie prenante	Attente principale	Contribution prévue
Collectivité cliente	Suivre les incidents et leur résolution	Valide les besoins et les livrables
Développement	Livrer une application maintenable	Conçoit, développe et teste le portail
Expérience utilisateur	Proposer un parcours compréhensible et accessible	Réalise les maquettes et les tests utilisateurs
Exploitation	Garantir le déploiement et le suivi du service	Prépare l'environnement et la supervision
Référent protection des données	Limiter les risques liés aux données personnelles	Conseil sur les traitements et les mesures de protection

Données du dossier de lancement de Novalys Mobilités.

1.1 (2 points) Identifiez quatre parties prenantes du projet et précisez, pour chacune, une responsabilité ou une attente qui influe directement sur le travail de l'équipe. Distinguez les rôles de réalisation, de validation et de conseil.

1.2 (1,5 point) Relevez deux contraintes du projet, dont une relative aux données personnelles. Pour chacune, indiquez une conséquence concrète sur l'organisation du travail ou sur les choix de conception. Vous pouvez vous appuyer sur le RGPD et sur les informations du DT 2 sans citer d'article de mémoire.

1.3 (1,5 point) À partir du DT 1, repérez deux risques de coordination dans l'organisation initiale. Pour chacun, proposez une mesure de collaboration vérifiable permettant de réduire ce risque.

PARTIE 2 : Répartition du travail et capacité de l'équipe (5 points)

Situer les rôles, organiser les missions et rendre compte de l'activité

Le cycle de travail dure deux semaines, soit dix jours ouvrés. Les capacités et charges estimées sont fournies dans le DT 3. Une journée de capacité correspond à une journée de travail disponible affectée au projet. Les activités de coordination sont comptabilisées dans la charge indiquée. Une réserve de 15 % de la capacité totale doit rester disponible pour les imprévus.

Capacité et charge estimée du cycle

Rôle	Capacité (j)	Charge estimée (j)
Développement	8	7
Expérience utilisateur	4	4
Exploitation	3	2
Référent protection des données	2	1

Les valeurs détaillées et les règles de calcul sont données au DT 3.

2.1 (2 points) Calculez la capacité totale du cycle, la réserve minimale de 15 % et la capacité mobilisable après réserve. Calculez ensuite la charge totale estimée et concluez si elle respecte la capacité mobilisable. Présentez les opérations avec la formule $C_{mobilisable} = C_{totale} \times (1 - 0{,}15)$.

2.2 (1,5 point) Complétez le tableau de répartition du DR 1 en indiquant, pour chaque activité, un rôle responsable de sa réalisation et un rôle associé à sa validation ou à sa contribution. Justifiez deux choix en tenant compte des compétences et des interdépendances du projet.

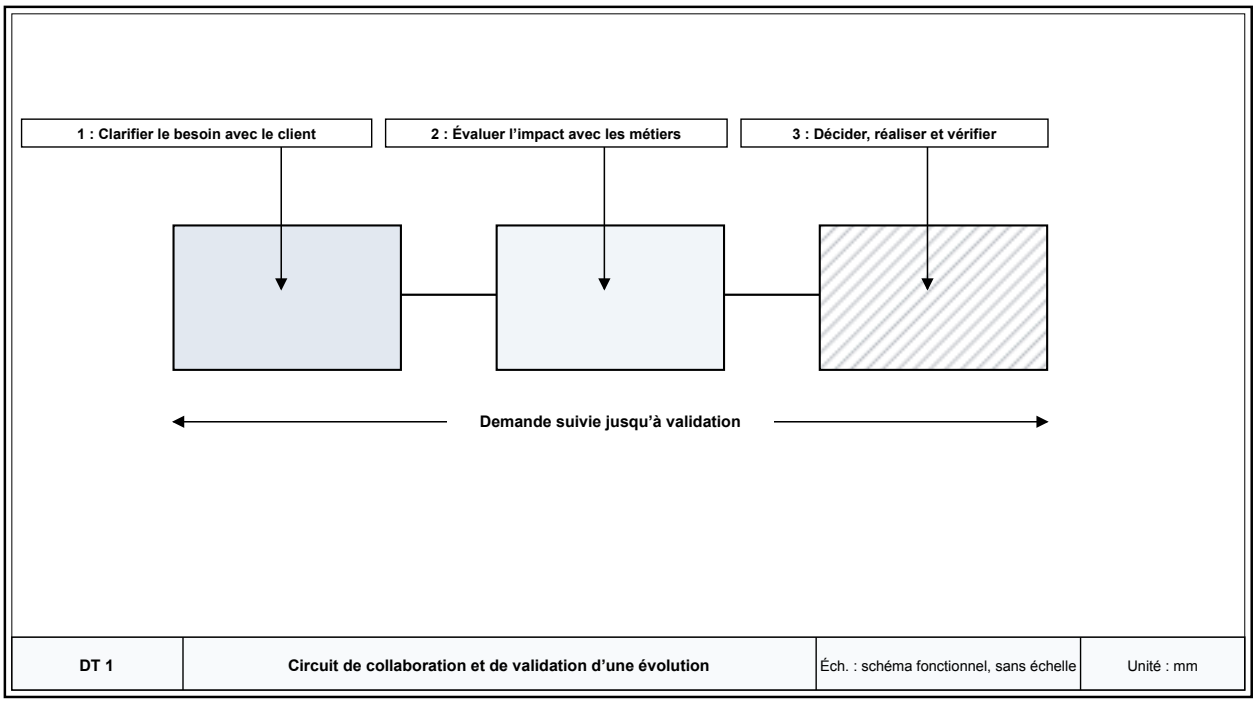
2.3 (1,5 point) Rédigez un compte rendu professionnel de quatre à six lignes destiné à l'équipe : état de la charge, marge restante ou dépassement, risque principal et décision à prendre. Le compte rendu doit distinguer un fait chiffré d'une proposition.

PARTIE 3 : Organisation collaborative et conduite du changement (5 points)

Coordonner les activités, partager une veille et accompagner l'évolution

La collectivité demande d'ajouter une fonctionnalité d'export des signalements. Cette demande intervient après le début du cycle. Elle peut modifier le parcours utilisateur, le modèle de données, les tests et les

consignes d'exploitation. L'équipe utilise un tableau de suivi partagé, une réunion quotidienne de quinze minutes et une revue de fin de cycle.



3.1 (2 points) Proposez une démarche en quatre étapes pour traiter la demande d'export. Pour chaque étape, indiquez une personne ou un rôle à associer et une trace à conserver dans l'outil de suivi. La démarche doit inclure la décision de maintenir, reporter ou remplacer une autre fonctionnalité du cycle.

3.2 (1,5 point) Définissez deux indicateurs simples permettant de suivre l'avancement et la qualité de la collaboration pendant le cycle. Pour chaque indicateur, précisez sa méthode de calcul ou de constat, sa fréquence de suivi et une limite d'interprétation.

3.3 (1,5 point) Proposez une organisation de veille partagée sur un sujet utile au projet, par exemple l'accessibilité, la sécurité ou la protection des données. Précisez la source à consulter, la fréquence, le responsable de la synthèse et la manière dont l'information sera discutée et reliée à une décision de projet.

PARTIE 4 : Communication professionnelle et prévention (5 points)

Collaborer dans un cadre respectueux, prévenir les risques et traiter un désaccord

Lors d'une revue, une développeuse indique qu'un export complet des signalements pourrait exposer des informations personnelles. Le représentant client estime que l'export intégral est nécessaire. La discussion devient tendue et aucune décision ni action n'est inscrite dans le tableau de suivi. L'équipe doit rétablir un échange constructif et documenter une décision conforme au besoin et au cadre de protection des données.

Repères pour l'analyse de la situation

Élément observé	Fait établi	Point à vérifier
Besoin métier	Le client demande un export exploitable	Quels champs sont indispensables ?
Risque	L'export peut contenir une adresse électronique et une localisation	Une version agrégée ou pseudonymisée répond-elle au besoin ?
Coordination	Aucune décision n'a été consignée	Qui décide, qui réalise et pour quelle échéance ?
Équipe	Deux rôles expriment des contraintes différentes	Comment organiser un échange factuel et respectueux ?

Données à utiliser pour les réponses de la partie 4.

4.1 (2 points) Rédigez une intervention orale professionnelle de cinq à huit lignes permettant de reformuler les deux préoccupations, de demander les informations manquantes et de proposer une prochaine étape commune. La formulation doit éviter les jugements personnels et distinguer le besoin, le risque et la décision à prendre.

4.2 (1,5 point) Complétez le diagnostic du DR 2 : indiquez trois risques pour le projet ou l'équipe et une mesure de prévention ou de traitement pour chacun. Au moins une mesure doit porter sur la protection des données et une autre sur la traçabilité de la décision.

4.3 (1,5 point) Proposez un plan d'action comportant un responsable, une échéance et un critère de clôture pour la décision relative à l'export. Indiquez comment l'équipe rendra compte de la décision à la collectivité et aux membres du projet.

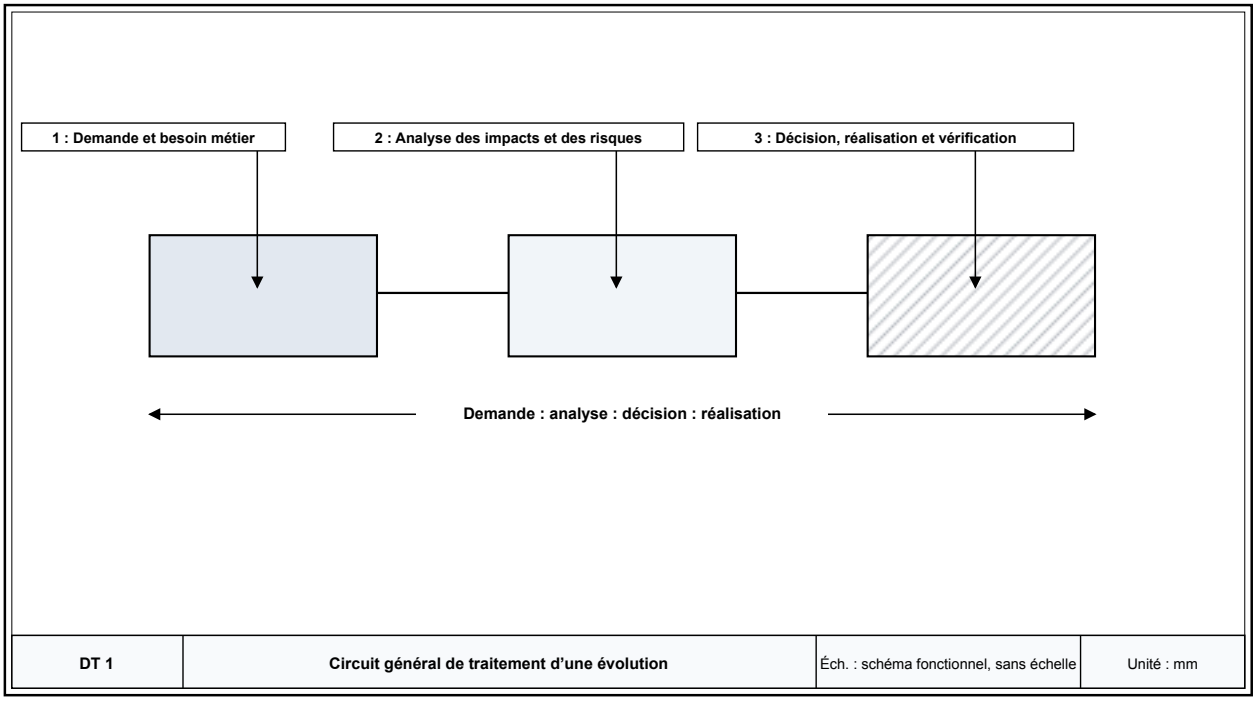
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : ORGANISATION DE L'ÉQUIPE ET CIRCUIT DE COLLABORATION

Le projet est conduit par une équipe pluridisciplinaire. La responsable produit recueille et priorise les demandes de la collectivité. Le développement réalise le logiciel et les tests associés. L'expérience utilisateur contribue au parcours et à l'accessibilité. L'exploitation prépare le déploiement, la supervision et les procédures de retour arrière. Le référent protection des données conseille l'équipe sur les risques liés aux traitements et les mesures à étudier.

Le schéma ci-dessous représente le circuit général d'une évolution. Les rôles peuvent participer à plusieurs étapes. Une décision de périmètre doit être tracée dans le tableau de suivi et communiquée aux personnes concernées.



DT 1	Circuit général de traitement d'une évolution	Éch. : schéma fonctionnel, sans échelle	Unité : mm

Rôles de l'équipe projet

Rôle	Responsabilités principales	Contributions attendues
Responsable produit	Recueillir, clarifier et prioriser les besoins	Faire valider le périmètre par la collectivité
Développement	Concevoir, réaliser et tester les composants	Estimer la charge et signaler les dépendances
Expérience utilisateur	Concevoir les parcours et organiser les retours utilisateurs	Vérifier la compréhension et contribuer à l'accessibilité
Exploitation	Préparer le déploiement et la supervision	Évaluer les contraintes opérationnelles
Référent protection des données	Conseiller sur les risques liés aux traitements	Alerter sur les données à limiter ou à protéger

DT 2 : CAHIER DES CHARGES ET CONTRAINTES DU PORTAIL

Le portail doit permettre à un voyageur de transmettre un signalement, à la collectivité de le qualifier et à l'équipe de suivre son traitement. La première version doit être présentée à la collectivité dans six semaines. Le périmètre initial comprend un formulaire de signalement, une liste de suivi interne et un tableau de bord de synthèse.

Le formulaire peut recueillir une adresse électronique facultative pour permettre une réponse et une localisation de l'incident. L'équipe doit appliquer les principes de protection des données pertinents au projet : définir le besoin, limiter les données au nécessaire, restreindre les accès et prévoir une durée de conservation à valider avec le responsable du traitement. Les obligations applicables doivent être vérifiées avec les personnes compétentes ; le présent document ne remplace pas une analyse juridique.

Exigences de livraison : parcours testable, documentation d'installation, procédure de retour arrière, tests fonctionnels des parcours principaux et compte rendu des décisions de périmètre. La collectivité doit valider le périmètre avant tout ajout susceptible de décaler la livraison.

Exigences, vérifications et acteurs à associer

Exigence	Vérification attendue	Acteurs à associer
Signalement compréhensible	Test du parcours avec des utilisateurs	Responsable produit, expérience utilisateur, collectivité
Données limitées au besoin	Justification des champs et des accès	Responsable produit, développement, référent protection des données
Déploiement maîtrisé	Procédure de déploiement et de retour arrière relue	Exploitation, développement
Décisions traçables	Décision, responsable et échéance consignés	Responsable produit et personnes concernées
Livraison dans six semaines	Périmètre priorisé et charge suivie	Ensemble de l'équipe et collectivité

DT 3 : CAPACITÉ, CHARGE ET RÈGLES DE SUIVI DU CYCLE

Le cycle considéré comprend dix jours ouvrés. Les capacités correspondent au temps réellement disponible pour le projet après prise en compte des absences déjà connues. Les charges sont des estimations de travail pour les activités prévues dans le cycle. Une réserve de 15 % de la capacité totale est imposée par l'équipe pour absorber les aléas.

Calculs à utiliser : capacité mobilisable $C_m = C_t \times (1 - r)$, où C_t est la capacité totale et $r = 0{,}15$. Charge totale $Q = \sum q_i$, où q_i désigne la charge estimée par rôle. Écart de capacité $E = C_m - Q$. Un écart positif indique une marge estimée ; un écart négatif indique un dépassement de la capacité mobilisable.

Les estimations sont des aides à la décision, et non des mesures de performance individuelle. Elles doivent être discutées avec l'équipe, mises à jour en cas de changement de périmètre et accompagnées d'une explication des incertitudes.

Données de capacité et de charge du cycle

Rôle	Capacité disponible (jours)	Charge estimée (jours)	Dépendance principale
Développement	8	7	Besoin clarifié et maquettes disponibles
Expérience utilisateur	4	4	Retours de la collectivité et des utilisateurs
Exploitation	3	2	Choix d'architecture et conditions de livraison
Référent protection des données	2	1	Description des données et des usages
Total	17	14	À vérifier lors de la planification

Exemple de critères de suivi collectif

Critère	Mode de constat	Limite d'interprétation
Éléments terminés et vérifiés	Nombre d'éléments satisfaisant aux critères de validation convenus	Ne mesure pas à lui seul la valeur produite
Blocages ouverts	Nombre et ancienneté des blocages consignés	Un nombre faible peut masquer un problème non signalé
Décisions avec responsable et échéance	Vérification du tableau partagé	La présence d'une trace ne garantit pas la qualité de la décision

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 2.2 et 2.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez directement les cellules signalées par « ... ». Pour les rôles, vous pouvez indiquer un responsable principal et un ou plusieurs contributeurs. Les choix doivent être cohérents avec les données des DT 1 à DT 3.

Répartition collaborative des activités

Activité	Responsable de réalisation	Rôle associé ou validateur	Justification courte
Clarifier le besoin de l'export			
Évaluer les données incluses et les risques			
Estimer l'impact sur le cycle			
Préparer les tests et la vérification du parcours			
Préparer le déploiement et la documentation			

Compte rendu à l'équipe

Élément	Réponse du candidat
Fait chiffré sur la capacité et la charge	
Risque principal	
Décision ou arbitrage à solliciter	
Prochaine action et responsable	

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : question 4.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau de diagnostic. Pour chaque situation, formulez un risque concret et une mesure réalisable. Une mesure de prévention doit préciser, lorsque cela est pertinent, qui la met en œuvre ou quelle trace permet d'en vérifier l'application.

Diagnostic des risques de collaboration et mesures

Situation ou risque à examiner	Conséquence possible	Mesure de prévention ou de traitement	Responsable ou trace de suivi
Export contenant des données non nécessaires			
Désaccord non résolu entre équipe et client			
Décision non consignée dans le suivi			
Demande ajoutée sans réévaluation de la charge			

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.